

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Marchés  
publics

Sous matière :  
Délégation de service  
public

**OBJET :**  
**RAPPORT 2016 DE  
L'AUTORITE  
DELEGANTE SUR  
LE SERVICE  
PUBLIC DE  
RESTAURATION  
MUNICIPALE  
SCOLAIRE,  
CRECHE et ALSH  
- PERIODE  
2013/2015**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 13

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 05.07.2016

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.07.2016

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 18.07.2016

Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2016,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-  
Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, M. SOL Philippe, RATABOUIL  
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET  
Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE  
Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès,  
LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne,  
THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. DEMANGEOT François donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
M. GRIMAUD Gérard donne procuration à GRIMAUD Bernard,  
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,  
M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

**Absente :**

Mme RUIZ Patricia

**Secrétaire :** Mme Sarah EL KHAZ,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission consultative  
des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie en Mairie de Castelnaudary  
afin d'étudier le compte rendu de la période septembre 2013 – août 2015 (fin de  
la 1<sup>ère</sup> DSP API) de la Délégation de Service Public de Restauration Scolaire,  
Crèche et ALSH présenté par API RESTAURATION.

Au vu du bilan d'activité 2013/2014 du concessionnaire (synthèse ci-après) reçu  
en Mairie le 22 décembre 2014, le service gestionnaire de la Ville a constaté  
que :

- Les tarifs de prix de vente des repas sont conformes au contrat de  
délégation de service public et aux ré indexations contractuelles,
- Le tableau de fréquentation du concessionnaire pour la période est de  
79 088 repas livrés, le pointage de la Ville étant de 78 676 repas  
consommés (- 412 repas).
- Le chiffre d'affaire constaté par le service gestionnaire de la Ville s'élève  
à 395 533 € HT et est inférieur à celui présenté par le Concessionnaire  
qui est de 396 382 € HT, soit une différence de 849 €.

Concernant le bilan d'activité 2014/2015 du concessionnaire (synthèse ci-après)  
reçu en Mairie le 11 janvier 2016, le service gestionnaire de la Ville a constaté  
que :

- Les tarifs de prix de vente des repas sont conformes au contrat de  
délégation de service public et aux ré indexations contractuelles,

- Le tableau de fréquentation du concessionnaire est de 77 847 repas livrés, le pointage de la Ville étant de 77 648 repas consommés (- 199 repas)
- Le chiffre d'affaire constaté par le service gestionnaire de la Ville s'élève à 393 505 € HT et est inférieur à celui présenté par le Concessionnaire qui est de 401 169 € HT, soit une différence de 7 664 €.

Il est à noter que la Ville ne paye que les repas comptabilisés « consommés » (et non les repas livrés) ce qui peut expliquer en partie les différences de nombre de repas et de chiffre d'affaire.

A noter également la fréquentation sur la dernière période qui a diminuée de 1 241 repas et le chiffre d'affaire qui atteint une augmentation de 1.20 % à + 4 787 €. Le résultat diminue de 35.7 %.

Le coût global d'un repas pour le délégataire augmente de 0.06 € par rapport à la période précédente, sans incidence sur le coût contractuel des repas pour la Ville.

S'agissant des données non financières présentées dans ces rapports, aucun autre commentaire particulier n'est à noter.

Synthèse des chiffres :

COMPTE DE RESULTAT (HT)	2012/2013 pour info.	2013/2014	2014/2015	Variation / N-1
<b>Nombre de repas facturés</b>	74 885	<b>79 088</b>	<b>77 847</b>	- 1 241
Chiffres service gestionnaire Ville		78 676	77 648	
<b>CHIFFRE AFFAIRE</b>	379 482	<b>396 382</b>	<b>401 169</b>	<b>+ 4 787</b>
Chiffres service gestionnaire Ville		395 533	393 505	
Consommation denrées	-241 378	-255 889	-261 344	
Frais personnels	-108 762	-112 457	-113 166	
Entretien	-3 444	-1 097	-2 144	
Loyer (facturé à terme échu)	- 4 075	-4 148	-4 200	
Analyses diverses	-676	-636	-660	
Linge	-1 378	-1 360	-1 428	
Fournitures/carburant	-238	-244	-313	
Téléphone	-551	-553	-556	
Frais bancaires / financiers	-526	-617	-569	
Contribution Foncière Entreprise	-1 966	-2 185	-2 237	
Animation		-870	-870	
Frais de gestion	-8 000	-7 280	-7 280	
Amortissements	-771	-769	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>7 717</b>	<b>8 278</b>	<b>6 101</b>	<b>- 2 177</b>
Coût global / repas	5.07 €	5.03 €	5.09 €	+ 0.06 €

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'acter les rapports présentés avec les principales constatations formulées par la Commission Consultative des Services Publics.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**PREND ACTE** des rapports présentés ainsi que les principales constatations formulées par la Commission Consultative des Services Publics.

*PREND ACTE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 juillet 2016.

Le Maire,



*[Signature]*  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le :

15 JUIL. 2016

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :

13 JUIL. 2016

Par publication le :

13 JUIL. 2016

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

*[Signature]*  
**Hervé ANTOINE**



Accusé de réception de Préfecture du 13/07/2016  
N°011-211100763-20160711-2016-199-DE